

Le chant du 4^e escadron par Didier Vuillecard...

Pour ce qui est du « kyrie du 4 », c'était effectivement une décision du capitaine Capois.

Tout jeune chef de peloton, j'étais responsable chant de l'escadron et peu après notre retour de « Manta » (avec une popote réputée pour ses vocalises), le capitaine a fait part de sa volonté d'avoir à l'image du 1^{er} escadron (d'où il était issu) un chant avec l'étiquette du 4.

Nous avons passé en revue une bonne partie du répertoire de l'époque sans vraiment trouver la perle, d'autant que n'étant pas vraiment musicien pour créer, comme l'a fait le colonel Connac plus tard avec le chant du 2..

Le capitaine avait une petite préférence pour le « Kyrie des gueux », à moi de me débrouiller pour y mettre des paroles alors que je n'affectionnais pas vraiment ce chant en dehors des « soirées popote ».

Après séance cogitation suivi d'une bonne répétition dans ma chambre de l'hôtel sous-officier, le projet présenté a été validé. Dans la foulée il a été restitué puis « ingurgité » par l'escadron. Je dis bien ingurgité car la tâche n'a pas été facile, notamment pour le refrain qui reprenait la devise du régiment en canon. C'est que le maître de chant n'était pas des plus fiables, si c'était clair en solo ça l'était beaucoup moins en collectivité. Avec plusieurs répétitions pour toucher la totalité des gens de l'escadron (salle de cinéma) et de bien définir la répartition du canon, nous nous sommes lancés dans la mise en place aux grandes couleurs avec succès (nous avons recherché la discrétion dans les répétitions, histoire de faire un peu plus d'effet). Le maître mot de l'époque, était toutefois de garder suffisamment de dynamisme dans le chant pour ne pas rappeler la sinistrose du texte original. Par chance, la devise du régiment collait parfaitement avec le refrain et donnait d'autant plus d'entrain que le « misere nostri » donnait beaucoup de poids aux rangers (et la tête basse).

Rien à redire si ce n'est que j'étais assez fier du premier couplet et de l'adaptation du refrain, les deux marquant nettement l'appartenance à Bercheny. Le reste fait partie du crédo habituel.